



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
Section locale **FO** DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

Compte-rendu du CTL du 18 avril 2016

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu sous la présidence de Monsieur **Pierre MATHIEU**, Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais. Les débats ont débuté à 9h15. **FO-DGFIP62** a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Monsieur Didier VERMEERSCH remplissant cette fonction pour l'Administration.

I- Projets de réorganisation du réseau dans le département pour l'année 2017 (pour avis) :



« Ou comment vendre du sable à un touareg ! »

Les projets sont répartis en 2 catégories :

- **les opérations visibles**, soumises à la validation des Ministres : sont concernés les projets conduisant la DGFIP à quitter une commune, en raison soit de la fermeture d'un poste comptable, soit d'un transfert de siège.

Fusion des Trésoreries d'ISBERGUES et de LILLERS

Fusion des Trésoreries de FRUGES et HUCQUELIERS

Fusion des Trésoreries de CAMPAGNE-LES-HESDIN et HESDIN-LE-PARCQ

- **les autres opérations**, soumises à la validation de la Direction Générale.

Fusion des SIP d'ARRAS EST et ARRAS OUEST

Transfert de la mission enregistrement du SIE de BETHUNE

Fusion de la partie SIE du SIP-E de LILLERS avec le SIE de BETHUNE

Transfert du recouvrement de l'impôt des Trésoreries d'ISBERGUES, AUCHEL et ST VENANT au SIP de LILLERS

Transfert de la mission hospitalière de l'hôpital de HESDIN-LE-PARCQ à la trésorerie de MONTREUIL

Transfert de la mission hospitalière de l'hôpital de HENIN-BEAUMONT à la Trésorerie de LENS CH

Fusion des SPF de MONTREUIL-SUR-MER et BOULOGNE-SUR-MER

Fusion des antennes PCR de BOULOGNE et CALAIS

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
Section locale **FO** DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

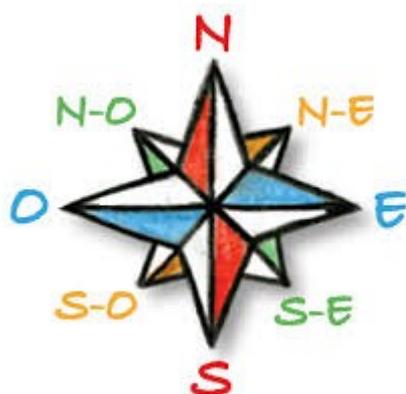
@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

1 – Fusion des SIP d'Arras EST et ARRAS OUEST au 01/01/2017 :

« Quand la Direction est à l'OUEST ! »



Pour la Direction cette opération devrait permettre de faciliter le pilotage de l'accueil, d'unifier les méthodes et l'organisation du travail, et de surmonter plus aisément les absences au sein du service grâce à une équipe plus étoffée.

FAUX !

« Plus étoffée » ne signifie pas « renforcée ». En effet, le futur SIP sera composé des effectifs de chaque SIP desquels sera enlevé un emploi de A+...

VRAI !

« Plus étoffé » peut également signifier « donner un effet d'ampleur ».

La Direction explique que c'est le rapport charge/emploi qui est le critère déterminant de cette fusion.

FAUX !

Le rapport charge/emploi ne peut pas varier avant ou après cette fusion puisque les charges et emplois des 2 SIP resteront les mêmes sur le nouveau SIP.

A priori, le nouveau SIP d'ARRAS sera classée C1. La direction s'est engagée à maintenir les 3 postes de cadre A... au moins jusqu'au prochain dossier emploi.

La Direction annonce que les conséquences immobilières devraient être « de faible importance ».

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** ont réclamé la création d'un poste d'IDIV adjoint, il devrait être positionné comme « emploi administratif RAN Arras ».

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)		X	
SFP (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)		X	

2 – Transfert de la mission enregistrement du SIE de BETHUNE aux SPF de BOULOGNE-SUR-MER et ARRAS au 01/01/2017 :

« Quand la DG commande, la Direction s'exécute même si c'est en dépit de toutes cohérences métier, RH et immobilier ! »

Lors de la mise en place des pôles enregistrement, l'option retenue était de constituer 3 pôles (ARRAS, BETHUNE et BOULOGNE). Du propre aveu de la Direction, cette répartition en 3 pôles

Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
 Section locale **FO DGFIP62**
 DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

répondait au souci d'équilibrer le maillage territorial.

La possibilité de procéder à la création de 3 SPF-E, installés sur ces résidences, n'a pas été retenue par l'administration centrale. L'argument évoqué est que 60% des départements n'ont qu'un seul pôle enregistrement.

Dès lors, il est envisagé de répartir entre les SPF de BOULOGNE et d'ARRAS les missions d'enregistrement du SIE de BETHUNE : les opérations d'enregistrement relevant du SIE de ST OMER seront confiées au SPF-E de BOULOGNE et les opérations relevant des SIE de BETHUNE, LILLERS et BRUAY seront confiées au SPF-E d'ARRAS.

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** dénonce cette décision prise en dépit du bon sens. Le Pas-de-Calais est le département qui compte le plus de communes en France (895 communes), et une population importante qui continue de progresser. Cette spécificité justifie une répartition particulière adaptée à son maillage territorial unique en France.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)		X	
SFP (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)		X	

3 – Fusion de la partie SIE du SIP-E de LILLERS avec le SIE de BETHUNE au 01/01/2017 :

« Il faut sauver le soldat LILLERS ! »

La réorganisation proposée vise à transférer le SIP-E de LILLERS au SIP en intégrant la partie SIE au SIE de BETHUNE.

Selon la Direction, cette restructuration permettra de spécialiser les équipes de LILLERS sur le SIP et facilitera ainsi le pilotage de la part du chef de service et de son adjoint qui restera maintenu sur la structure.

Le transfert de la partie SIE concernera 3 emplois B et 2 emplois C vers Béthune.

Commentaires FO : sous couvert d'une spécialisation métier, cette réforme permettra surtout de spécialiser le site de LILLERS et ainsi de sauver le bâtiment domanial au détriment des postes comptables et du maillage territorial.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)		X	
SFP (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)		X	

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
 Section locale **FO DGFIP62**
 DDFIP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

4 – Fusion des Trésoreries d'ISBERGUES et de LILLERS ; Transfert du recouvrement de l'impôt au SIP de LILLERS au 01/01/2017 :

« **Quand il n'y a pas de pilote dans l'avion,**

il ne faut pas s'étonner d'aller au crash ! »

« **Quand l'amiral du navire veut aller plus vite que les**

autres, l'iceberg se charge de refroidir ses ardeurs... »

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** ont dénoncé l'incapacité de la direction à gérer la stabilité d'une structure. La gestion des problèmes tant RH que de formation professionnelle (au niveau national) liés au changement de métier ou au remplacement des départs naturels s'est faite de façon catastrophique.

Depuis déjà plusieurs années, vos élus **FO-DGFIP62** ont alerté la Direction sur le manque de soutien de cette Trésorerie en déshérence. Pour justifier cette restructuration, la direction évoque aujourd'hui dans ses documents de travail « les difficultés chroniques du poste ».

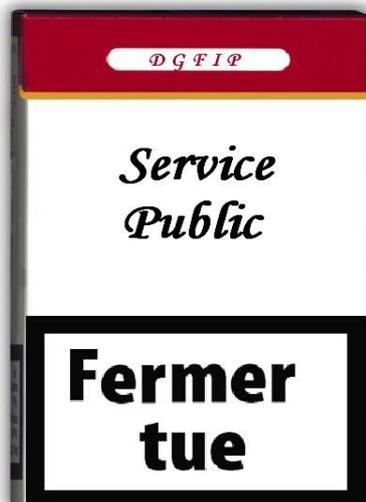


À défaut d'avoir géré les causes, la direction traite les conséquences par la suppression !

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)		X	
SFP (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)		X	

5 – Transfert du recouvrement de l'impôt des Trésoreries d'AUCHEL et ST VENANT au SIP de LILLERS au 01/01/2017 :

« **Un prélude à la fermeture d'AUCHEL !** »



La Direction envisage d'implanter 2 emplois B ou C pour cette opération.

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'optimisation immobilière du site domanial qui abrite le CDFIP de LILLERS. La surface passera de 16,93 m² par agent à 14,94 m².

Le transfert du recouvrement de l'impôt des Trésoreries de ST VENANT et AUCHEL a été respectivement estimé à 0,2 ETP et à 1,2ETP. Un emploi d'AUCHEL sera transféré , le 2nd emploi sera re-déployé de l'enveloppe départementale. Le fléchage de cet emploi sera annoncé en septembre.

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
 Section locale **FO** DGFIP62
 DDFIP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

Commentaires FO : pour vos élus **FO-DGFIP62**, la démarche n'est pas avouée mais claire. Une fois que les missions et les emplois d'AUCHEL seront transférés, il ne restera qu'une coquille vide. Il suffira alors de mettre la clé sous la porte.

Apparemment, le projet est de fusionner AUCHEL (sûrement en 2018), avec la Trésorerie de LILLERS qui accueille déjà en 2017 ISBERGUES.

Sur ST VENANT, il ne resterait que la partie hospitalière.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)		X	
SFP (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)		X	

6 – Fusion des Trésoreries de FRUGES et HUCQUELIERS au 01/01/2017 :

« Ou comment supprimer le point noir

du département en matière d'insalubrité ! »



La Direction envisage de transférer la trésorerie d'HUCQUELIERS à FRUGES. Les deux postes sont en gestion conjointe. Le poste de FRUGES dispose de la place nécessaire. Peu d'aménagements seront nécessaires. Les travaux seront de faible ampleur.

Commentaires FO : cela fait des années que vos élus **FO-DGFIP62** dénoncent les conditions d'installations de nos collègues d'HUCQUELIERS. Il est indécent d'utiliser cet argument pour justifier cette fermeture.

Si ce projet n'a pas été réalisé auparavant, c'est parce que ces trésoreries sont en zone rurale. Cette zone est d'ailleurs une zone blanche, c'est-à-dire qu'elle ne dispose pas de couverture uniforme au réseau internet.

**Est ce cela le service public moderne ?
 Un service qui ne s'adresse plus à tous !**

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)		X	
SFP (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)		X	

Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
 Section locale **FO** DGFIP62
 DDFIP du Pas de Calais 62000 ARRAS

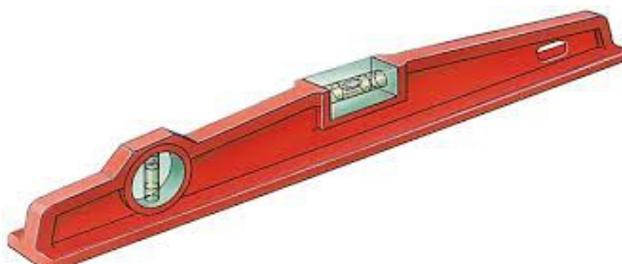
☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

7 – Fusion des Trésoreries de CAMPAGNE-LES-HESDIN et HESDIN-LE-PARCQ et transfert de la mission hospitalière de l'hôpital de HESDIN-le-PARCQ à la Trésorerie de MONTREUIL au 01/01/2017 :



« Nul ne sait où, mais le plancher sera enfin à niveau ! »

L'emplacement du relogement de la future trésorerie qui regroupera celles de CAMPAGNE et HESDIN n'est pas encore décidé. La Directrice du Pôle État, Stratégie et Ressources doit rencontrer les services centraux.

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** ont alerté la Direction sur la taille de la future trésorerie : 192 budgets, dont 63 communes !

Parallèlement, le transfert de la mission hospitalière de la Trésorerie de HESDIN à la Trésorerie de MONTREUIL sera effectué compte tenu de la direction commune qui régit les CH de HESDIN et MONTREUIL.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)		X	
SFP (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)		X	

8 – Transfert de la mission hospitalière de l'hôpital de HENIN-BEAUMONT à la Trésorerie de LENS CH au 01/07/2017 :

« La spécialisation de la mission hospitalière est en marche ! »

La réorganisation proposée vise à transférer à la Trésorerie de LENS CH la gestion des budgets relatifs au centre hospitalier d'HENIN-BEAUMONT, qui relèvent actuellement de la Trésorerie d'HENIN-BEAUMONT. Pour la direction, cette opération se justifie au regard de la direction commune des CH de LENS et HENIN.

Le transfert d'1 emploi est envisagé, mais pour l'heure, la Direction ne peut affiner.

Le directeur commun aux CH de LENS, HENIN, BETHUNE et LA BASSEE (59) souhaiterait avoir un seul comptable à LENS, siège de ses services administratifs.

La prochaine étape sera donc BETHUNE mais cela reste très compliqué à mettre en œuvre en raison de la taille du secteur hospitalier.

Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
Section locale **FO** DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** ont dénoncé les conditions de travail des collègues de LENS CH confrontés à un manque de place et de luminosité ainsi que du nécessaire soutien à apporter à Hénin Beaumont dans le cadre du transfert de cette mission.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)		X	
SFP (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)		X	

9 – Fusion des SPF de MONTREUIL-SUR-MER et BOULOGNE-SUR-MER au profit du SPF de BOULOGNE au 01/01/2017 :

« **Non satisfait de vendre du sable,**

Le Président lit l'avenir dans une boule de cristal ! »



Selon la direction, l'opération envisagée devrait « permettre de pourvoir les postes vacants, la RAN de BOULOGNE étant plus attractive que celle de MONTREUIL ». Le but pour elle est également de réduire le délai de publication estimé actuellement à 175 jours.

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** s'étonnent d'une telle affirmation. Depuis le début de ce CTL, le président tente de justifier l'injustifiable par tous les moyens, au point de vendre du sable à un touareg ! Avec cet ultime argument du président, il ne s'agit plus de grains de sable mais de tonnes de sable... des stocks suffisants pour fabriquer toutes sortes de boules de cristal...

La RAN de MONTREUIL est déficitaire en emploi (-12,8 ETP), celle de BOULOGNE un peu moins (-2,9 ETP). Ce phénomène est conjoncturel, cette restructuration ne résoudra pas le problème, elle répartira juste encore plus les déficits !

Alors que le SPF de Montreuil détient le triste record national de délai de publication par manque de moyens humains, la direction va faire peser cette charge importante sur le SPF de Boulogne, qui ne verra pas arriver les 8 agents correspondant aux emplois du SPF de Montreuil...

Ce SPF de Boulogne étant déjà à 93 jours de délai, aucun des deux ne verra sa situation améliorée !

Comment réformer en faisant pire que mieux, demandez à ...

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)		X	
SFP (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)		X	

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
 Section locale **FO DGFIP62**
 DDFIP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

10 – Fusion des antennes PCRPs de BOULOGNE et CALAIS au 01/09/2017 :

« Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ! »

Le PCRPs est actuellement implanté sur 7 sites: ARRAS, LENS, BETHUNE, MONTREUIL, BOULOGNE, CALAIS et ST OMER. Les chefs de service exercent de fortes pressions pour unifier ces antennes.

La 1ère phase consiste donc à transférer l'antenne de CALAIS à BOULOGNE. Elle est la seule antenne qui n'a pas de cadre A ou A+ sur place. Elle est composée de 5 cadres B.

Ces agents devront effectuer un choix entre la mission (ils pourront suivre leur mission à BOULOGNE) et la géographie (ils peuvent rester au SIP de CALAIS, et user de leur garantie de maintien à résidence).

Commentaires FO : vos élus **FO-DGFIP62** ont relu le mail envoyé à tous les agents PCRPs il y a moins d'un an. Ce mail leur garantissait que la mise en place du PCRPs n'aura pas d'impact sur leurs missions ou sur leurs conditions de travail (« pas de transfert forcé, ni de déménagement »).

Que dire si ce n'est que les menteurs ne sont pas du côté de la table où la direction le pense !

"La mise à jour du Tagerfip sera faite en 2015. Il n'y a pas urgence pour le passage en CTL pour cette formalité administrative car il n'y a pas chez nous création ou modification des structures existantes.
 Mais, on ne touche pas aux structures existantes (IFPP et BDFP).
 A ce jour, les modifications d'implantations ne sont que de la "science fiction".
 Il n'y a pas de plan caché, et pas de fin du monde à prévoir donc, pas de mutation forcée, pas de déménagement subi, etc... Rassurez les équipes."

De plus, aucun agent de CALAIS ne se plaint de l'absence de cadre A ou A+. Sur ce dossier, nous avons demandé la création d'un cadre A sur le PCRPs et son maintien à Calais.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)		X	
SFP (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)		X	

II- Dispositif de la campagne IR 2016 (pour information)

Faute de temps, le CTL est suspendu. Ce point sera abordé le 26 avril.

III- Questions diverses

Faute de temps, le CTL est suspendu. Ce point sera abordé le 26 avril.

Les élus FO DGFIP62 : Titulaires

Jacques REGNIER, Delphine MORTELETTE, Laurence DIDAUX et Michaël MILLOT

Suppléants

Stéphane THIRIAT, Justine KORKUT, Nicolas WANIN et Hervé DANNEELS

Expertes

Sylvie MANIEZ, Coralie VINCENT, Christine HERMANT et Catherine BERNARD

Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat

1ère Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1ère Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais